



**ASSOCIATION de GESTION et de REGULATION des ANIMAUX
DEPREDATEURS et PREDATEURS des Alpes Maritimes**

A.G.R.D.P 06

Site internet : <http://apam06.free.fr/>

M. Guy BLANCHARD
Président

Nice, le 30 octobre 2015

Siège social:

Chez M. Joël Kootstra

362 Avenue Janvier Passero

06210 Mandelieu

Mail : apam06pres@gmail.com

Tél : 06 80 46 77 57

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
29 OCTOBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le 29 octobre à 18 heures, les membres de A.G.R.D.P 06 se sont réunis à la Fédération des chasseurs des Alpes-Maritimes, 38 avenue Saint Augustin, 06200 NICE sur convocation régulière qui leur a été adressée par Monsieur GUY BLANCHARD, Président de l'Association.

Il est constaté à l'examen de la feuille de présence, en entrant en séance, que 5 membres du bureau et 13 adhérents sont présents ou représentés.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale extraordinaire est close à dix-huit heures quinze.

L'assemblée générale ordinaire est alors ouverte à dix-huit heures trente.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 OCTOBRE 2015

Ordre du jour :

- ✓ Rapport moral (saison écoulée et préparation de la saison future).
- ✓ Bilan de l'évolution de la législation sur le piégeage.
- ✓ Actions envisagées pour la saison future.
- ✓ Election par tiers du Bureau.
- ✓ Rapport financier.
- ✓ Questions diverses.

Etaient présents :

Membres du Bureau: Messieurs Guy BLANCHARD, Jean-Marc DE LA ROCCA, Joël KOOTSTRA, Jean FONTANA, M. BOVIS

ainsi que 11 adhérents. Deux pouvoirs ont été donnés au président; ils concernent Messieurs MALO et DUTT.

Sont excusés :

M. Paul REQUENA et Noël MALFATO

Renouvellement du bureau par tiers :

Messieurs REQUENA et BOVIS sont réélus à l'unanimité

Rapport moral :

Le rapport moral est présenté par M. Guy Blanchard et M. Jean-Marc DE LA ROCCA

Proposition d'un vote à main levée

Résultat du vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Dégâts :

Estimation des dégâts de renards dans les élevages d'agrément: peu de retour de constats de dégâts. Il est donc primordial de faire un effort dans ce domaine.

Rapport financier :

Le rapport financier est présenté par M. Joël Kootstra

La situation au 29 octobre 2015 laisse apparaître un solde positif de 5 390.84 euros.

Proposition d'un vote à main levée

Résultat du vote : le rapport financier est approuvé à l'unanimité. Le bilan est signé par deux membres présents.

Exposé de M. DE LA ROCCA, vice-Président:

A l'aide d'une PREAO, M. DE LA ROCCA rappelle la réglementation actuelle sur le piégeage.

Il fait un point de situation sur les dégâts commis par le renard et l'étourneau.

Il fait un point de situation sur l'étude faunistique de la présence du renard réalisée à l'aide de pièges photographiques.

Il rappelle notamment l'importance du recueil des constats de dégâts.

Actions envisagées pour la période à venir (exposé de M. GUY BLANCHARD):

- Perfectionnement du sentier de piégeage de LE BROCC prévu pour le printemps 2016.
- Demande de subvention au conseil départemental: adopté à l'unanimité.
- Projet de réalisation d'une centrale d'achat : adopté à l'unanimité.
- achat de pièges photographiques pour remplacer ceux qui sont défectueux: adopté à l'unanimité

Questions Diverses :

Les questions diverses ont essentiellement concernées des précisions sur les exposés de Messieurs DE LA ROCCA et BLANCHARD.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 heures 15.

M Guy BLANCHARD
Président

M. Joël KOOTSTRA
Trésorier